|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION **TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**  STUDY PERIOD 2013-2016 | | **Joint Coordination Activity on Accessibility and human Factors (JCA-AHF)** |
|  | | **Doc. 23** |
| **Original: French** |
| **Source:** | ITU - Service de la logistique | |
| **Title:** | Etudes d’accessibilité « Bâtiments UIT GENEVE » French Version (English version to be made available) | |

**Etudes d’accessibilité « Bâtiments UIT GENEVE » Mise à jour 2013.**

L’année 2012 a été caractérisé par les travaux de mise en accessibilité des accès  (marquage des parois, des façades vitrées, marquage des escaliers (anti dérapage et contraste), signalisation des différents espaces avec des inscriptions destinées à guider et à informer les personnes, orientation avec la distinction par couleur de chaque bâtiment (bleu pour la Tour, vert pour Varembé, jaune pour Montbrillant). Un plan d’orientation à été mis à jour, utilisant les couleurs de références et une graphique axonométrique facilement lisible et identifiable pour tout le monde. Ce même plan se trouve dans tout les endroits stratégiques de l’UIT avec l’écrit : vous êtes ici pour mieux se repérer. La rénovation de la salle Popov a demandé expressément dans son cahier des charges d’aborder les problèmes d’accessibilité, et un long débat sur le débarrassage des armoires dans les couloirs des bâtiments est d’actualité laissant ces espaces accessibles et sécurisés. Une nouvelle toilette respectant la loi Suisse sur les accessibilités à vu le jour dans le SS -2 de la Tour.

Ces travaux auront une continuité car l’objectif est de rendre le plus possible les personnes qui fréquentent nos bâtis le plus autonome possible. Actuellement on élabore une signalétique animée qui définira tout les parcours principaux de l’UIT en partant des entrées jusqu’aux différentes salles de conférences et de réunions, les espaces commun (cafeterias, toilettes délègues, espace délégués, enregistrements, vestiaires, etc….). Cette signalétique sera publiée sur des écrans génériques de communications et sera caractérisée par  la reproduction 3D réelle des différents espaces, qui permettra l’amélioration aux malentendants ainsi que les autres délégués dans leur orientation.

Le nouveau cahier des charges du possible nouveau bâtiment en remplacement du Varembe, tiendra compte dans ses aspect le respect des normatives handicapés, par principe, y seront appliquées la norme SN 521 500 ***“Construction adaptée aux personnes handicapées”*** ainsi que d’autres directives. En outre, les critères supplémentaires suivants doivent être notamment observés : accès (de l’aménagement extérieur, entrées bâtiment, parcours intérieurs, locaux, rampes, escaliers, ascenseurs, plateformes élévatrices, caisses, guichets, enregistrements), sans seuil, ni marche, antidérapant et praticables en fauteuils roulants, sans obstacles au sol et en hauteur, utilisation des portes automatiques, les pentes non supérieures à 6%.

**Alain Victor Mutwe**

**Chef, Service de la Logistique.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_